

Lettre d'information de l'école de musique Théodore Lombard → Mai 2017- page 3

### **Ce que l'école de musique de Pélussin propose à vos enfants...**

Lors de la rentrée 2017, il n'y aura plus de cours de formation musicale spécifique les 3 premières années. Le nouveau système pédagogique sera basé uniquement sur les cours instrumentaux (les 2 premières années), puis sur les cours d'ensemble (années suivantes).

Vos enfants apprendront, avec leur professeur d'instrument, les éléments de formation musicale utiles à leur pratique instrumentale, mais pas plus. Par exemple, un enfant jouant de la batterie ne fera que du solfège rythmique. Un saxophoniste ou un guitariste n'apprendra pas la clé de Fa etc... Sauf demande spécifique de l'élève.

L'équipe pédagogique essayera, exceptions mises à part, de regrouper les cours instrumentaux avec au moins 2 élèves sur des créneaux horaires consécutifs. Cela permettra au professeur de prendre de façon régulière 2 enfants (sur un créneau de 1h00) ou 3 enfants (sur un créneau d'1h30).

Ainsi, pour le même prix (les familles payent un cours individuel de 30 minutes), votre enfant aura d'avantage de temps passé avec son professeur. C'est ce temps supplémentaire qui lui permettra d'aborder de nombreux éléments du jeu en groupe et de la formation musicale.

Même si ce nouveau mode d'enseignement ne possède pas que des atouts, les expériences sur les années précédentes ont été très bien vécues par les élèves, familles et professeurs. D'excellents résultats musicaux ont été observés : meilleur capacité des élèves à jouer en groupe, à se recaler en cas d'erreur, à se repérer dans la musique, apprentissage plus rapide de l'instrument, meilleure motivation, ambiance plus détendue (parfois trop...) en cours, acquisition d'un répertoire... Le niveau de lecture de note et de déchiffrage des élèves a probablement baissé, mais, sur les premières années de pratique instrumentale, est-ce bien important ?

### **Un système individualisé, sur mesure....**

Selon la personnalité des élèves (âge, maturité, capacité de concentration, motivation, disponibilité etc...) les cours « tout en un » seront systématiquement en petit groupe ou à fréquence régulière (1 semaine sur 2, par exemple). Cette fréquence sera décidée au fil de l'année avec l'élève, ses parents, et le professeur.

En cas de problème divers et variés, il sera possible de revenir sur du cours individuel unique. Cette solution doit rester marginale. Des solutions pour chaque cas particulier seront examinées.

### **Souplesse et communication...**

Ce système fonctionnera d'autant mieux que professeurs, élèves et familles communiqueront et feront preuve d'un minimum de flexibilité.

### **Les cours de formation musicale existeront encore....**

A partir de la 4<sup>ème</sup> année, il sera possible, et même conseillé, de faire une année de remise à niveau en solfège. Au programme : lecture de notes sur les clés de sol et clés de fa, lecture de rythmes binaires et ternaires, théorie musicale, chant et écoutes harmoniques. Selon le niveau de chaque enfant, il sera possible de présenter les examens départementaux de fin de 1<sup>er</sup> cycle. Nous estimons que cette 4<sup>ème</sup> année arrive alors que l'enfant est au minimum en CM1/CM2 et qu'il est d'avantage prêt à s'approprier le langage écrit de la musique. De part sa pratique, les notions qui y seront abordées seront bien plus concrètes que s'il était débutant.

Pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre des études musicales, un cursus de cycle 2 est vivement conseillé. Au programme, poursuite du cycle 1, découverte de la compréhension de la musique (les accords, leur rôle, utilisation de l'informatique musicale, analyse d'une partition, repiquage d'un morceau enregistré...). Les professeurs sont aussi à l'écoute des demandes spécifiques des élèves (comment fait-on un arrangement ? comment peut-on simplifier ou enrichir une partition, comment improvise-t-on, comment peut-on résoudre des problèmes de rythme etc...)

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> année de cycle 2 (les jeunes sont généralement en fin de collège...), il y a possibilité de passer les examens départementaux en vue d'entrer au conservatoire.

Tous ces cours sont proposés gratuitement afin d'inciter les élèves à y venir. L'aspect financier ne doit pas être un obstacle à la formation.

Pour les collégiens et au-delà, l'école propose toujours, dès la première année de pratique, un apprentissage accéléré du solfège et de la formation musicale. Au programme : découverte des notes, des rythmes, de leur lecture et de leur écriture, repérage temporel. Au bout de 2 ans, ces élèves peuvent directement intégrer le cycle 2 et/ou préparer l'examen de fin de cycle 1. C'est le seul cours de formation musical qui reste payant.



### **Achat de matériel...**

L'école de musique va s'équiper en petits tableaux véléda avec des portées musicales, qui seront bien utiles pour les cours « tout en un ».

Nous prévoyons l'acquisition d'une guitare classique électroacoustique qui permettra aux guitaristes classiques d'être mieux sonorisés lors des répétitions et des concerts.

Nous examinons aussi la possibilité d'acheter des instruments pour débutants permettant des essais et des prêts à court terme pour de nouveaux élèves, en particulier trompette et violon.



### **Examen départementaux 2017...**

Bravo à Nino, Annaïs et Quentin qui ont passé avec succès leur cycle 1 en musique actuelle, dans un groupe créé en coopération avec les écoles de Bourg Argental et St Genest Malifaux.

Nous souhaitons bonne chance à Ariane, Annaïs et Mélina qui ont encore les épreuves orales de fin de cycle 2 en formation musicale.



## Recherche de petits concerts

Si vous faites partie d'une association qui organise ponctuellement ou régulièrement des événements, n'hésitez pas à nous solliciter pour de petites prestations musicales. Que ce soit sur Pélussin ou dans les villages alentour.

Quelques sympathiques interventions ont déjà pu être mises en place : Batucada pour les classes en « 7 », pour le Pilat Trail et le tournoi de foot, groupe de violoncelles pour les 40 ans de l'asso de sauvegarde de la Chartreuse à Ste Croix en Jarez, seconde partie de concert à Bourg Argental pour A Capellyst Now...

## Votre école sur le Net

N'hésitez pas à aller voir notre site Internet [www.pelumusic.fr](http://www.pelumusic.fr). Si vous ne recevez pas nos informations par mail (cette lettre d'info, par exemple) c'est que nous n'avons pas votre adresse mail, ou que celle que l'on a, a été mal saisie dans notre fichier. Envoyez-nous un petit mail pour nous en informer. L'école de musique de Pélussin est aussi sur Facebook.

La Note est un bulletin d'information de l'école de musique de Pélussin.  
Rédaction Alain A. relecture :  
Véronique, Anne, Philippe, Eric

## Une pratique collective indispensable...

Même si les cours « tout en un » proposent une approche de la musique en groupe, vos enfants ou vous-même profiteront complètement des enseignements en participant à nos ateliers de pratique collective qui donneront du sens et une motivation supplémentaire à chacun.

Il y a un choix important concernant les styles et les jours des ateliers : jazz band (samedi 14h30\*), classique (mercredi 19h30\*), musique actuelle (mercredi 18h00\*). A partir du collège : chant rock ados (samedi 11h00\*) et batucada (mercredi 20h30). Pour les adultes : chant à capella (Lundi 20h30).

Les professeurs animant ces ateliers s'adaptent à tous les instruments et au niveau et difficultés de chacun. (\*) : *Horaires 2016-2017 pouvant être modifiées l'an prochain.*

## Et pour les plus grands...

Pour les ados et adultes, si le contexte le permet (présence d'autres élèves de même niveau), les cours « tout en un » peuvent également être mis en place. Cela vous permettra d'apprendre beaucoup plus rapidement à jouer grâce au temps de présence avec le professeur doublé, voire triplé, et à l'émulation créée par ces cours en petits groupes. Parlez-en avec votre professeur en début d'année.

## Simplicité et difficulté de mise en place des cours « tout en un »...

Il est généralement assez simple de mettre en place ces cours « tout en un » pour des instruments regroupant de nombreux élèves, comme le piano, la guitare et la batterie, simplement du fait du nombre élevé d'élèves. Le regroupement de 2 ou 3 élèves d'un niveau équivalent est généralement possible.

Cela est plus compliqué pour d'autres instruments où le nombre d'élèves est plus restreint. L'équipe pédagogique s'efforcera malgré tout d'y parvenir en intégrant les élèves concernés avec des élèves d'autres instruments.

Par exemple, un élève flûtiste pourra peut-être participer à un cours « tout en un » de 2 pianistes, encadré à la fois par les professeurs de piano et de flûte une partie du temps.

Ce genre de solution qui ne concernera, par définition, que quelques élèves, sera étudiée au cas par cas. Des modifications légères des horaires des élèves (à plus ou moins une demi-heure) ne sont pas à exclure après la réunion de rentrée qui établit les horaires de chacun. Merci d'être compréhensif et souple, autant que faire se peut.

## Les cours « tout en un » pour les élèves débutants...

Ne soyez pas surpris que les cours des débutants commencent par un cours individuel de 30 minutes uniquement. Le démarrage d'un instrument est une étape délicate. Elle pourra, selon l'élève, nécessiter un certain nombre de cours individuels. Les cours en petits groupe ne débiteront que lorsque le professeur jugera que leur mise en place est possible.

## La formation des professeurs...

Des temps de bilan et de réflexion ont déjà été mis en place pour les professeurs de l'école de musique. Cette méthode étant nouvelle, un temps d'expérimentation et de tâtonnement est nécessaire afin de trouver la bonne formule.

Des temps de formation de l'ensemble de l'équipe enseignante sont prévus afin de démarrer cette future année dans les meilleures conditions.

## En conclusion...

Nous espérons que ce changement pédagogique, qui correspond aussi à une grande demande du public, vous conviendra. Il y a de nombreuses familles qui se dirigent vers des cours privés car les propositions des écoles de musique ne correspondent pas à leurs attentes. Nous pensons que cette nouvelle méthode possède la souplesse du cours privé tout en utilisant l'incroyable dynamique qu'une école de musique peut offrir à travers ses ensembles, ses compétences variées, ses concerts tout au long de l'année. N'hésitez pas à contacter notre directeur, Alain Arnaudet, pour toutes questions, inquiétudes, suggestions... 07 82 14 75 96 ou [ecole.musique.pelu@free.fr](mailto:ecole.musique.pelu@free.fr)

